



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 72370

## Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les problèmes très importants que rencontrent les titulaires de baccalauréats professionnels lorsqu'ils entreprennent des études à l'université dans les filières conduisant au DEUG puis aux diplômes supérieurs. En effet, les programmes des baccalauréats professionnels ne préparent pas à ce type d'études et c'est trop souvent faute d'avoir pu intégrer un IUT ou une classe de BTS que de nombreux jeunes s'inscrivent dans les filières du droit, de l'économie, de l'histoire, de la sociologie... alors que le lycée les a préparés à travailler dans l'électronique, la mécanique, le secrétariat. Les jeunes qui se trouvent dans cette situation échouent beaucoup plus souvent que les autres aux examens ; ils sont finalement conduits à abandonner leurs études après deux, trois ou quatre ans passés sur les bancs des facultés et compromettent largement leurs chances de s'insérer sur le marché du travail. Il lui demande quels sont les projets du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Lengagne](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72370

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 520